



Mairie de Saint-Hernin
Ti-Kêr Sant-Hern

AVIS DE DEPOT

D'UNE DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

(À afficher dans les quinze jours du dépôt et pendant la durée de l'instruction)

Numéro d'enregistrement :	DP 029 250 24 00008
Date d'enregistrement :	5 avril 2024
Nom et prénoms du demandeur :	SAS BM ACTION représentée par Mr ZOHAR Yohan
Adresse du terrain :	Saint-François
Surface de plancher :	0 m ²
Hauteur du projet :	
Surface de la construction à démolir (s'il y a lieu) :	
Nature du projet :	Isolation des murs par l'extérieur et ravalement crépis blanc sur 13 cm d'épaisseur sur les quatre façades de l'habitation.
Destination de la construction :	Habitation

Le Maire,
Marie-Christine JAOUEN



Affiché et mis en ligne le 08/04/2024

Article R*423-6 : dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci, le maire procède à l'affichage en mairie d'un avis de dépôt de demande de permis ou de déclaration préalable précisant les caractéristiques essentielles du projet, dans des conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.

Mairie de Saint-Hernin – 11 Rue du Centre-Bourg – 29270 Saint-Hernin

02.98.99.51.27 – mairie@saint-hernin.fr

<http://www.saint-hernin.fr/>

